



GIRO.COM

JUILLET
AOUT
2003



" retrouver
un peu
nos esprits "



" motion de soutien
aux employés
d'Alstom "

Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1600 ex. par
Rahin Edition Communication
Dépôt légal 07/2003

EDITORIAL

Bancs publics, bancs publics ; pour Brassens c'était notoire, ils sont faits pour les amoureux ! Dans notre commune leur usage, c'est aussi notoire, est beaucoup plus large et la municipalité est donc à l'écoute de la population pour entretenir et développer le parc de ces objets si banals quand on est pressé et si utiles quand il s'agit de se reposer ou de trouver un point de ralliement.

Ralliement ? C'est apparemment ici que le bât blesse ! Certains en effet proposent aujourd'hui de supprimer ces accessoires afin d'écarter de leur quartier les "bandes de jeunes" qui trouvent là des points de rencontre pratiques et pas chers !

Alors que d'aucuns tentent de retrouver par tous moyens un peu de leur jeunesse qui s'enfuit inexorablement, la jeunesse des autres, avec sa turbulence naturelle, est souvent vécue un peu comme une agression permanente. La société change, les échelles de valeurs changent, on ne fait plus carrière à vie chez Alstom, comme

nous le rappellent les événements, et l'avenir en devenant plus varié est aussi devenu plus incertain.

Le doute et la confusion s'installent dans les esprits, chez les jeunes mais aussi chez les moins jeunes ; l'amalgame est vite fait entre le passage de quelques "pétrolettes" pétaradantes et la délinquance ! Le manque de repères qui déboussole bien souvent nos enfants a donc aussi ses effets pervers dans le monde des adultes !

Il semble donc temps de retrouver un peu nos esprits ! Faisons confiance aux capacités d'enthousiasme et d'action de nos enfants, sachons canaliser leur énergie par le dialogue au lieu de s'enfermer dans un ostracisme stérile ; ceux qui tentent cette démarche sont toujours agréablement surpris des résultats ! C'est dans cette direction que votre municipalité a choisi de travailler, sans complaisance toutefois pour les actes de délinquance qu'il s'agit de prévenir et non d'excuser.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN

Quinze conseillers seulement étaient présent (plus 5 représentés), en cette veille du week-end de pentecôte, pour traiter d'un ordre du jour en 5 points, hormis les traditionnelles questions diverses. Grand enthousiasme cependant des présents qui ont adopté toutes les propositions de délibération à l'unanimité !

Le premier point portait sur une nouvelle adhésion au service informatique du SIA-GEP (Syndicat Intercommunal d'Aide à la Gestion des Equipements Publics), suite à une modification des statuts de ce syndicat.

Le second point proposait la définition du règlement du concours communal des maisons et balcons fleuris. Ce règlement très simple précise seulement qu'un jury composé d'élus municipaux sillonnera les rues du village durant la première semaine d'août et que tous les habitants sélectionnés seront récompensés lors d'un vin d'honneur en mairie au printemps 2004.

Le troisième point concernait le renouvellement de l'opération "chéquier culturel" diffusé avec la carte "avantages jeunes" en partenariat avec le conseil

régional de Franche Comté: les jeunes (jusqu'à 26 ans) se verront offrir un abonnement gratuit à la bibliothèque municipale pour une année et en contrepartie le conseil régional versera une participation de 460 € à la bibliothèque pour améliorer le fond destiné à la jeunesse.

Le quatrième point proposait une adhésion à l'association "La Caponnière", association qui a notamment comme objectifs d'assurer la restauration et l'animation des forts de la ceinture de Belfort.

Le cinquième point traitait d'une motion solennelle de soutien aux employés d'Alstom Turbomachines. Le texte de cette motion est reproduit ci-après dans son intégralité.

Dans les questions diverses ont été évoquées les signatures de 2 conventions avec le PNRBV (Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges), portant sur la gestion, l'animation et la promotion des sentiers d'interprétation du patrimoine "les mines du Rosemont" d'une part et "le circuit des fontaines" d'autre part, ce qui permet d'obtenir des subventions à hauteur de 806 €.

MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL



" une gravité sans précédent pour la région de Belfort et de Giromagny "

Au cours de sa séance du 6 juin, sur proposition initiale faite par le maire de Belfort à l'ensemble des communes du Territoire, le conseil municipal a voté à l'unanimité la motion suivante :

L'annonce de la suppression de près de 600 emplois par la direction d'Alstom, le lundi 19 mai 2003, a suscité une vive émotion dans la région de Belfort. Giromagny se sent particulièrement concernée par ces suppressions d'emplois qui viennent s'ajouter aux licenciements économiques de salariés de CTAA-France il y a quelques mois. Face à cette situation, d'une gravité sans précédent pour la région de Belfort et Giromagny, le Conseil Municipal tient à exprimer sa solidarité aux travailleurs de ces entreprises et à leurs familles. Considérant les enjeux liés à l'emploi, à l'aménagement du territoire, à l'avenir de l'industrie et de la technologie

françaises, le Conseil Municipal à l'unanimité demande au gouvernement de réunir rapidement un Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire (CIADT) pour prendre les mesures que la situation ainsi créée impose afin :

✓ de favoriser des implantations françaises ou étrangères en mobilisant les moyens de la DATAR,

✓ de diversifier le tissu économique de notre région en partenariat avec les collectivités locales,

✓ d'accélérer le désenclavement du Nord Franche-Comté par le lancement des travaux de la branche Est du TGV Rhin-Rhône,

✓ de renforcer le développement universitaire et la recherche autour du Pôle Transports Terrestres et notamment du Centre National de Recherche " Pile à Combustible ".

CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU 10 JUIN



" un facteur de solidarité et de cohésion "

Le conseil de la Communauté de Communes de la Haute Savoie s'est réuni le mardi 10 juin en mairie d'Auxelles-Bas. L'ordre du jour comportait 8 points dont 6 que l'on peut qualifier de routine et qui ont fait l'objet d'une adoption sans discussions particulières et 2 portant sur la politique de développement de la CCHS ; seuls les éléments relatifs à ces 2 derniers points seront rapportés ci-après.

La taxe professionnelle unique (TPU) : la TPU permet d'obtenir, au terme de plusieurs années, un taux de taxe professionnelle (TP) identique sur tout le territoire de la communauté de communes ; elle représente donc un facteur de solidarité et de cohésion ; de plus elle contribue à simplifier l'articulation de la fiscalité directe locale en introduisant la spécialisation des taxes. En effet, dans ce dispositif, les communes ne perçoivent plus que les taxes sur les ménages : taxe d'habitation et taxes foncières (terrains bâtis et non bâtis) et la communauté de communes ne perçoit plus que la TP. Pour le contribuable, le processus est a priori sans incidence car il concerne uniquement un transfert de taux entre collectivités. Les taux de TP n'étant pas identiques d'une commune à l'autre et les proportions de ressources entre les 2 taxes étant également différentes selon les communes, un dispositif d'amortissement et de compensation est prévu. Après débat, considérant en particulier l'intérêt du facteur de cohésion de la communauté et celui de la bonification de la dotation globale de fonctionnement versée par l'état à la CCHS, les conseillers adoptent à l'unanimité le passage au régime de la TPU à partir de l'année 2004, avec une période

de lissage des taux étalée sur 12 ans afin de ne pas perturber les entreprises.

Le projet de création d'une crèche familiale : suite à la restructuration des crèches familiales au niveau de la CAB (Communauté d'Agglomération Belfortaine) et à la décision de fermeture de la crèche familiale de Valdoie, la question se pose de l'opportunité de la création d'une telle structure sur le territoire de la CCHS. Une crèche familiale permet aux parents de faire garder leurs enfants non pas dans une structure collective (halte garderie, crèche) mais au domicile d'assistantes maternelles ; dans ce schéma, ces dernières ne sont toutefois plus indépendantes mais deviennent salariées de l'entité organisatrice (i.e. la CCHS). Par rapport aux assistantes maternelles indépendantes, la crèche familiale apporte des possibilités de conseil, d'encadrement et de formation apportées par une puéricultrice diplômée qui devient elle aussi salariée ; en outre le règlement des prestations ne s'effectue plus directement mais par le biais de la structure. Après débat, il apparaît qu'il demeure de nombreuses zones d'ombre dans le dossier, notamment quant à la pérennité des subventions que l'on pourrait obtenir pour une telle opération. Si personne ne conteste l'intérêt du dispositif dans l'absolu, certains s'interrogent quant à la charge financière qui paraît très élevée si on la rapporte au service rendu ainsi que sur l'équité d'une telle organisation qui entre en concurrence avec les assistantes maternelles indépendantes en utilisant des fonds publics. En conclusion, la décision est reportée à la prochaine séance du conseil.



" certains s'interrogent quant à la charge financière "

QUI ETES VOUS CELINE BORDIER ?



Je suis née le 30 avril 1968 à Saumur dans le Maine-et-Loire, le pays du Cadre Noir et du vin,

entre autres. J'y ai rencontré mon mari Stéphane qui est originaire de Bagnolet sur Seine. Nous avons trois enfants : Aurélie 14 ans, Alexandre 10 ans et William 7 ans. C'est pour des raisons professionnelles qu'en 1990 nous avons décidé de quitter nos familles pour nous installer à Giromagny.

En tant qu'élue, je participe à diverses commissions : cadre de vie, communication, animations culturelles et sportives, centre communal d'action social et je représente la commune au conseil de l'école Chantoiseau. Je soutiens aussi et aide l'association "Les enfants d'abord" de l'école Lhomme. En tant qu'assistante maternelle je m'occupe d'un petit garçon et quand le temps le permet, je me plonge dans un bon livre.



Céline BORDIER

" les enfants d'abord "

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS DU 28 MAI

12 jeunes conseillers (sur 23) sont présents. La séance est animée par Jean LEFEVRE et la discussion principale porte à nouveau sur la question de la sécurité lors des déplacements en ville. Ainsi, différentes mesures ou solutions sont proposées parmi lesquelles :

- une campagne de sensibilisation des automobilistes avec l'aide de la gendarmerie,
- des panneaux aux entrées de la ville qui seraient réalisés par les enfants des écoles,
- le renforcement des indications de limitation de

vitesse, en particulier à 30 km/h, par des dispositifs lumineux (souvent l'objet de vandalisme),

- une campagne d'information et de sensibilisation dans le journal municipal,
- la mise en place de ralentisseurs (qui posent des problèmes de bruit et de réglementation souligne l'animateur).

La séance se termine sur le projet de reconnaissance d'un nouveau parcours de santé aux alentours du fort en compagnie de Mr. GRANDE-MANGE de l'ONF (Office National des Forêts).



" un nouveau parcours de santé "

LA VIE COMMUNALE



Repas des anciens : 195 convives ont répondu à l'invitation de la municipalité pour le traditionnel repas des anciens, le 29 mai ; au réfectoire du collège, chacun a pu apprécier l'excellente prestation de l'équipe de MM BOEGLIN et HENNE-MAN. Têtes chenuées et têtes grenues ont ainsi remplacé, pour un instant, dans la joie et la bonne humeur, les petites têtes blondes.

chapiteaux à cette occasion. C'est aussi sous chapiteau que les visiteurs ont pu se restaurer dans la tradition après l'apéritif concert donné par l'harmonie municipale. Forts de ce succès, les organisateurs ont d'ores et déjà engagé les opérations pour une nouvelle édition en 2004.



Fanfare des mineurs : le dimanche 15 juin, les musiciens se sont déplacés sur la place des Mineurs afin d'enchanter les oreilles de nos concitoyens et visiteurs de passage. Une prestation de qualité pour un public hélas un peu maigrichon ; nos amis ne s'en sont pas formalisés pour autant et n'ont pas compté leur souffle pour redonner à ce lieu un peu de son lustre d'antan.



Foire commerciale et artisanale : c'est sous un soleil de bon augure qu'a eu lieu la première foire commerciale et artisanale organisée par l'ACAGY (Association des Commerçants et Artisans de Giromagny). De nombreux artisans et commerçants ont déplacé leur échoppe sous

Arbre de Mai : l'arbre aux 17 écussons, symbole du printemps, a été posé par les amis de Schwabmünchen à son ancien emplacement vers la perception. En effet, la grue qui devait procéder à son érection au square du Paradis des Loups n'a pas pu accéder à l'emplacement par suite de l'indiscipline de quelques uns ayant fait fi de l'interdiction temporaire de stationner.



LES TRAVAUX DE LA COMMISSION CADRE DE VIE



**" arrêtés municipaux
qui entreront
en vigueur
prochainement "**



La commission 'cadre de vie' animée par Jean LEFEVRE se réunit régulièrement pour traiter de l'amélioration de notre environnement quotidien. Parmi les questions traitées au cours de l'année écoulée on notera : les conditions de circulation et de stationnement, le carrefour de l'entrée sud de la ville (RD 465/rue des Fougerêts), les trottoirs de l'avenue de Schwabmünchen, l'aménagement de la zone de la Lainière.

Les travaux portant sur la circulation et le stationnement se sont traduits, après de nombreuses visites sur le terrain, par la définition d'un certain nombre d'aménagements. Ces propositions ont été concrétisées par arrêtés municipaux qui entreront en vigueur très prochainement, après la mise en place de la signalisation correspondante.

Les aménagements du carrefour RD465/rue des Fougerêts ont été étudiés en relation avec la DDE et les services du Conseil Général. Ces aménagements qui nécessitent l'acquisition d'une parcelle de terrain auprès de la SNCF ont fait l'objet de nombreuses discussions afin d'aboutir à une solution satisfaisante dans une enveloppe budgétaire raisonnable (de l'ordre

de 200 000 € TTC). Les travaux devraient débuter très prochainement.

La rénovation des plantations ainsi que l'aménagement des trottoirs de l'avenue de Schwabmünchen, suite aux travaux d'adduction d'eau, ont aussi fait l'objet de nombreuses discussions avec les services départementaux et les riverains. Le coût des opérations est évalué à ce jour à près de 250 000 €, somme qui devra d'abord être inscrite au budget avant passage à la phase active du projet (programmation 2004). Les dernières esquisses seront présentées aux habitants dès leur fourniture par la DDE (Direction Départementale de l'Équipement).

La réflexion sur la zone de la Lainière proposée par Christian CODDET a été incluse dans un projet plus vaste d'aménagement du centre ville. Comme ce dossier revêt une ampleur particulière et aura des effets bien au delà des frontières communales, il a été décidé de le porter au niveau de la communauté de communes. Ceci s'est traduit par le lancement d'un projet d'étude technico-économique, acté par les différents conseils, et qui devrait débuter au cours du dernier trimestre 2003.

GIROMALIN

Vos papiers ! La préfecture rappelle aux usagers que la délivrance des cartes d'identité et des passeports est subordonnée au remplissage soigné des formulaires et qu'il est nécessaire de prévoir un délai minimum avant de récupérer les précieux documents à savoir 3 semaines pour un passeport et 2 mois pour une carte d'identité.

Circulez ! Les habitués du stationnement sauvage devront à l'avenir prendre garde aux nou-

veaux arrêtés réglementant le stationnement dans notre ville, arrêtés dont le respect sera vérifié par le garde champêtre. Bien entendu, les zones de stationnement interdit ou les règles particulières seront signalées par des panneaux ad hoc. Parmi les principaux changements, on notera des durées de stationnement limitées sur la place des Mineurs et en certaines zones du faubourg de Belfort ainsi qu'une interdiction totale de stationner rue Maginot, à l'exception des bus.

AGENDA DE JUILLET ET AOUT

Mardi 1er juillet : ■ Passage de la déchetterie mobile, place des casernes, de 12H00 à 19H00.

Judi 3 juillet : ■ Visite guidée du circuit des mines du Rosemont et du circuit des fontaines ; départ à 9H30 sur le parking de la mairie (également les samedis 19 et 26 juillet ainsi que le dimanche 10 août).

Samedi 12 juillet (et jusqu'au lundi 14) : ■ Fête du 50^{ème} anniversaire de l'obtention du statut de ville pour notre jumelle, Schwabmünchen, avec la participation de l'harmonie municipale (à Schwabmünchen bien sûr !).

Dimanche 13 juillet : ■ Grand feu d'artifice sur la place De Gaulle à partir de 22H00.

Samedi 19 juillet : ■ Visite guidée du circuit des mines du Rosemont et du circuit des fontaines (détails ci-dessus).

Mardi 22 juillet (et aussi le 5 août) : Visite des

forts organisée par la maison du tourisme et la chambre des métiers de Belfort avec au programme : le matin, visite du fort Dorsner suivie d'un déjeuner gastronomique au fort de Vézelois et ensuite, l'après midi, visite du fort de Vézelois (transport prévu en car).

Samedi 26 juillet : ■ Visite guidée du circuit des mines du Rosemont et du circuit des fontaines (détails ci-dessus).

Mardi 5 août : ■ Passage de la déchetterie mobile, place des casernes, de 12H00 à 19H00.

■ Visite des forts (détails ci-dessus).

Dimanche 10 août : ■ Visite guidée du circuit des mines du Rosemont et du circuit des fontaines (détails ci-dessus).

Mardi 26 août (jusqu'au jeudi 28) : ■ Bourse aux vêtements organisée par l'association familiale du canton en salle des fêtes de la mairie.

GIROPATIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

EDF: 03 84 28 33 23 **GDF:** 03 84 28 51 22

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 29 96 93.



" grand feu d'artifice "